



Direction de l'Aménagement du Territoire

FICHE D'APPEL OUVERT A CANDIDATURE

SERVICE DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

Relevant de la Division de la Prospective
(Direction de l'Aménagement du Territoire)

I-CONDITIONS EXIGÉES : (Réf : Décret n° 2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

Peuvent se présenter au poste de chef de Service :

1/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels des administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

2/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

II. DESCRIPTION DU POSTE :

Le titulaire du poste sera chargé de :

- Identifier les enjeux stratégiques de moyen et long terme et tracer des visions prospectives, pour guider le processus décisionnel dans le cadrage des mutations territoriales stratégiques à l'échelle nationale.
- Elaborer des études prospectives et stratégiques portant sur les problématiques et les priorités de la politique de l'aménagement du territoire permettant d'appuyer les politiques et projets territoriaux selon une vision intégrée.
- Développer des approches de la planification stratégique à visée prospective, selon un regard renouvelé, en mesure de maîtriser et d'accompagner les différents phénomènes territoriaux.
- Suivre et coordonner la conception et/ou l'actualisation du Schéma Nationale d'Aménagement du Territoire (SNAT).
- Veiller à la cohérence et à l'articulation des outils et instruments de la planification stratégique avec les orientations de l'Aménagement du Territoire.

III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES

ADMINISTRATEUR, INGENIEUR OU GRADE EQUIVALENT (Avoir des connaissances confirmées en aménagement et développement territorial et gouvernance urbaine, une expérience en matière d'analyse, de synthèse et de suivi des politiques publiques, une expérience en matière d'élaboration et de conduite des études et expertises, des compétences portant sur la réalisation des marchés publics (CPS, RG...), une expérience en matière de gestion des affaires administratives, la capacité de communication, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports).

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE (4 exemplaires) doit être composé des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, sur le plan d'action, compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée pour la gestion et le développement du Service de la Prospective et de la Planification Stratégique ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 08 août 2016 au bureau de Mr le Chef de la Division des Ressources Humaines.

Royaume du Maroc

Ministère de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire
Secrétariat Général

Direction de l'Aménagement du Territoire



المملكة المغربية
وزارة التعمير وإعداد التراب الوطني
الكتابة العامة

مديرية إعداد التراب الوطني

FICHE D'APPEL OUVERT A CANDIDATURE

SERVICE DU SYSTEME FONCTIONNEL TERRITORIAL

Relevant de la Division de la Prospective
(Direction de l'Aménagement du Territoire)

I-CONDITIONS EXIGÉES : (Réf : Décret n° 2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

Peuvent se présenter au poste de chef de Service :

1/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels des administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

2/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

II. DESCRIPTION DU POSTE :

Le titulaire du poste sera chargé de :

- Elaborer des réflexions et des études prospectives pour renforcer le système fonctionnel territorial, structuré autour du niveau supérieur de la hiérarchie urbaine, optimiser son fonctionnement et encadrer son développement urbain (selon des partis d'aménagement conciliant fonctions, urbanisation et transport).
- Concevoir des mécanismes permettant d'intégrer les métropoles dans leur environnement et d'assurer un effet de diffusion à partir des pôles ;
- Proposer des instruments d'accompagnement et d'appui du développement du système organisationnel et fonctionnel des territoires.

III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES

ADMINISTRATEUR, INGENIEUR OU GRADE EQUIVALENT (Avoir des connaissances confirmées en aménagement et développement territorial et gouvernance urbaine, une expérience en matière d'analyse, de synthèse et de suivi des politiques publiques, une expérience en matière d'élaboration et de conduite des études et expertises, des compétences portant sur la réalisation des marchés publics (CPS, RG...), une expérience en matière de gestion des affaires administratives, la capacité de communication, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports).

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE (4 exemplaires) doit être composé des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, sur le plan d'action, compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée pour la gestion et le développement du Service du Système Fonctionnel Territorial ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 08 août 2016 au bureau de Mr le Chef de la Division des Ressources Humaines.



FICHE D'APPEL OUVERT A CANDIDATURE

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET PROJETS STRUCTURANTS

RELEVANT DE LA DIVISION DE LA COMPETITIVITE TERRITORIALE ET DES MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES
(Direction de l'Aménagement du Territoire)

I-CONDITIONS EXIGÉES : (Réf : Décret n° 2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

Peuvent se présenter au poste de chef de Service :

1/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels des administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

2/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

II. DESCRIPTION DU POSTE :

Le titulaire du poste sera chargé de :

- Anticiper les problématiques spatiales en relation avec le développement de l'infrastructure et des équipements dans les territoires, et proposer des stratégies d'intervention;
- Suivre l'implantation des projets structurants et analyser leurs impacts territoriaux ;
- Consolider la connaissance sur l'état des infrastructures et équipements des territoires et apprécier les inégalités territoriales en la matière ;
- Accompagner les interventions publiques visant le renforcement des infrastructures et équipements dans les territoires, et ce conformément aux orientations de la politique de l'Aménagement du Territoire.

III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES

ADMINISTRATEUR, INGENIEUR OU GRADE EQUIVALENT (Avoir des connaissances confirmées en aménagement physique et développement territorial, des compétences en matière d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports, des compétences en matière d'élaboration et de conduite des études stratégiques, compétences en matière d'évaluation de projets structurants, des compétences souhaitables en matière de gestion des affaires administratives, le sens de la responsabilité).

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE (4 exemplaires) doit être composé des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, sur le plan d'action, compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée par le candidat pour la gestion et le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 08 août 2016 au bureau de Mr le Chef de la Division des Ressources Humaines.



FICHE D'APPEL OUVERT A CANDIDATURE

SERVICE DE LA COHESION SOCIALE ET DES SERVICES PUBLICS

RELEVANT DE LA DIVISION DE LA COMPETITIVITE TERRITORIALE ET DES MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES
(Direction de l'Aménagement du Territoire)

I-CONDITIONS EXIGÉES : (Réf : Décret n° 2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

Peuvent se présenter au poste de chef de Service :

1/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels des administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

2/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

II. DESCRIPTION DU POSTE :

Le titulaire du poste sera chargé de :

- Anticiper les problématiques spatiales en relation avec la cohésion sociale et le développement humain et proposer des stratégies et des approches d'intervention;
- Approfondir la réflexion sur les démarches et les mécanismes participant à la cohésion de la société et la cohérence du territoire : les services sociaux, la mobilité et transports collectifs, l'éducation, la formation, l'accès à la connaissance, etc.
- Consolider la connaissance sur la cohésion sociale et l'état des services de base dans les territoires et mettre la lumière sur les tendances lourdes et les territoires les plus défavorisés ;
- Accompagner les politiques publiques sectorielles en matière de développement humain et de la promotion de la cohésion social, et ce conformément aux orientations de la politique de l'Aménagement du Territoire.

III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES

ADMINISTRATEUR, INGENIEUR OU GRADE EQUIVALENT (Avoir des connaissances en aménagement et développement social, des compétences en matière d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports, des compétences en matière d'élaboration et de conduite des études stratégiques, des compétences souhaitables en matière de gestion des affaires administratives, le sens de la responsabilité)

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE (4 exemplaires) doit être composé des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, sur le plan d'action, compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée par le candidat pour la gestion et le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 08 août 2016 au bureau de Mr le Chef de la Division des Ressources Humaines.